BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale de la gendarmerie nationale

Décision nº 57320 du 16 août 2019 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général des organismes centraux – branche «formations extérieures»

NOR: INTJ1912722S

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 modifié relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu la décision nº 88840 du 12 décembre 2018 (NOR: INTJ1828664S),

Décide:

Article 1er

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1er septembre 2019 :

Tingault Christophe NIGEND: 115331 NLS: 5189990

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1er septembre 2019 :

Mariette Laurence NIGEND: 153647 NLS: 8015856

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1er septembre 2019 :

Pérault François
 NIGEND : 125240
 NLS : 5279765

 Derome Michel
 NIGEND : 124772
 NLS : 5270666

Article 4

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du ministère de l'intérieur.

Fait le 16 août 2019.

Pour le ministre et par délégation : Le général, adjoint au directeur des personnels militaires de la gendarmerie nationale, A. Browaëys